



## 381 millions d'euros pour s'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad

Bruxelles, le 14 décembre 2016

**La Commission européenne a annoncé aujourd'hui le lancement de 28 nouvelles actions dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad, pour un montant total de 381 millions d'euros. Ces actions sont adoptées au titre du Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique et font suite au Sommet de la Valette pour contribuer à la stabilité de la région et remédier aux causes profondes de la migration irrégulière et des déplacements forcés dans la région.**

### Résumé des actions adoptées aujourd'hui

Pour le **Burkina Faso**, 3 actions ont été approuvées pour un montant total de 23,3 millions d'euros. Ces actions visent surtout à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat, mais aussi la gestion et la gouvernance des migrations.

- Le programme de "Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Burkina Faso" va permettre une meilleure gestion et gouvernance des migrations et **assurer l'assistance et la protection des migrants** en transit ainsi que le retour volontaire et la réintégration durable de ceux-ci dans leurs communautés d'origine, à travers le soutien au développement des activités génératrices de revenus et aux formations professionnels, le soutien médical et le soutien au logement.
- Le "Programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques" va, quant à lui, cibler en priorité **les jeunes et les femmes** pour permettre de limiter les risques de migration et de radicalisation grâce à la **création d'emplois**. Cela sera possible via l'appui à l'insertion socio-professionnelle, la mise en place de formations et l'aide à la **création de micro et petites entreprises**, à travers des subventions à des associations locales et organisations de la société civile, la distribution de kits de démarrage (par exemple pour le secteur agricole : semences, engrais, etc...) et l'accompagnement dans le montage et la mise en œuvre de projets.
- Un "Appui à la compétence professionnelle, l'entrepreneuriat et l'agrobusiness des jeunes en milieu rural dans des régions fragiles du Burkina Faso" va être mis en place pour **créer des opportunités économiques pour les jeunes et les femmes** de plusieurs provinces au nord du pays : des activités d'aménagement et réhabilitation des bas-fonds seront soutenues afin de créer et mettre à disposition des unités d'exploitation agricole.

Pour le **Cameroun**, un programme de "Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Cameroun" a été adopté pour un montant de 3,3 millions d'euros. Cette action vise à **soutenir la réintégration durable et la protection de 850 migrants camerounais** de retour en coordination avec les partenaires gouvernementaux et les organisations de la société civile.

Pour la **Gambie**, un programme de "Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et de la réintégration durable des migrants de retour" d'un montant de 3,9 millions d'euros a été adopté pour **sensibiliser les communautés sur les risques** liés à la migration irrégulière et **faciliter la réintégration durable** des retournés en Gambie.

Au **Mali**, 3 actions ont été approuvées pour un montant total de 60 millions d'euros.

- Le " Programme d'appui au fonctionnement de l'état civil au Mali: appui à la mise en place d'un système d'information sécurisé " va permettre d'apporter un appui au gouvernement malien pour la mise en place d'un tel système universel et sécurisé, relié à une base de données biométriques.
- L'action de " Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Mali " va quant à elle permettre le renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et assurer l'**assistance, la protection et le retour de migrants en transits**, ainsi que la **réintégration durable** des migrants au Mali et dans les pays voisins.
- L'action "Soutenir l'emploi des jeunes pour créer des opportunités économiques au Mali" va soutenir la **création d'emploi et l'insertion des jeunes** dans les secteurs de l'horticulture, l'agro-alimentaire et l'artisanat.

Pour la **Mauritanie**, parmi le 4 actions qui ont été adoptées pour un montant de 38 millions d'euros:

- Le programme de " Création d'emploi pour les jeunes et migrants potentiels dans le secteur de la pêche artisanale " vise à **renforcer le cadre institutionnel** de la gestion de la pêche, améliorer la **formation, l'employabilité des jeunes** et soutenir les PME dans toutes les zones de pêche du pays.
- Le programme de " Promotion de l'emploi et d'amélioration des conditions de vie des pêcheurs artisanaux côtiers, jeunes et femmes aux alentours des espaces naturels protégés du secteur nord de Mauritanie ". Son but est de former les femmes des coopératives de Nouadhibou, de leur fournir des équipements et un meilleur accès au micro-crédit pour leur activité de **transformation et de vente des produits de la mer** et d'eau douce.
- Un projet pilote d'appui à la prévention de la radicalisation violente proposera une **recherche sur le terrain sur les pratiques de prévention de la radicalisation** au niveau national et régional.
- Un dernier programme visera à « Contribuer au renforcement de la gouvernance et de la gestion des migrations et des frontières, et faciliter la protection, le retour et la réintégration durable de migrants en Mauritanie ». Ce projet propose s'appuyer sur les communautés locales transfrontalières pour renforcer la gestion des frontières, soutenir la mobilisation de la diaspora et mettre en œuvre des actions de réintégration.

Pour le **Niger**, 3 actions ont été adoptées pour un montant total de 35 millions d'euros.

- Le premier programme adopté vise le « Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour durable au Niger », avec pour objectif d'assurer la protection, le retour et la réintégration durable des migrants.

Grâce aux différents centres établis le long de la route migratoire et soutenus par le Fonds, l'Organisation Internationale pour les Migrations fournit une aide humanitaire d'urgence et une première assistance (hébergement, nourriture, soins médicaux, soutien psychologique, articles non alimentaires de base). Des services de soutien spécifique sont également disponibles et adaptés aux plus vulnérables, comme les enfants migrants non accompagnés, les migrants vulnérables à la traite et aux abus, les migrants ayant des besoins psychosociaux et de santé, ainsi que les personnes ayant besoin d'une protection internationale en tant que réfugiés.

- Le « Plan d'Actions à Impact Economique Rapide à Agadez » propose quant à lui des mesures d'accompagnement parallèlement aux mesures policières et judiciaires prises par le gouvernement du Niger en relation à la migration irrégulière.
- Le programme de « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa » vise à accompagner les communes à forte concentration de population à développer de nouveaux **projets de lotissement** pour assurer **l'accès au foncier et à l'eau pour 6 000 ménages vulnérables déplacés/hôtes** (parcelles sociales) et nantis.

Trois actions supplémentaires ont été adoptées pour le **Nigeria** pour un montant total de 22,4 millions d'euros.

- Le projet « The Right to Write Nigeria Project » vise à contribuer à la stabilité dans le nord du Nigéria en favorisant la cohésion sociale et en offrant des opportunités éducatives, par la formation de professeurs et l'édition et distribution de livres. Le projet vise à améliorer l'alphabétisation dans les écoles du Nord Nigéria, en particulier pour les jeunes et les femmes.
- Le programme « Strengthening Psychosocial Support, Mental Health, Reintegration and Protection Services for children in Borno, including children associated with Boko Haram » permettra le renforcement de la résilience des enfants touchés par les conflits, par un meilleur accès aux services communautaires de protection de l'enfance, de santé mentale et de soutien psychosocial.
- Enfin le programme de « Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Nigeria » va permettre l'amélioration des politiques et stratégies nationales en matière de gestion des migrations, à travers le soutien à la finalisation et adoption, par exemple, de la Stratégie pour la gestion des frontières et d'une stratégie pour la diaspora.

Pour le **Sénégal**, 4 actions ont été adoptées pour un montant total de 88,2 millions d'euros.

- Le programme de **Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable au Sénégal**. Son but est de viser à soutenir le gouvernement dans la mise en place de la politique nationale pour la gestion des migrations, à renforcer la réintégration durable des migrants notamment à travers le soutien médical et au logement, l'accompagnement dans des activités d'insertion économique et sociale afin de promouvoir les investissements pour le développement socio-économique du pays.

- Le " Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la création d'un fichier national d'identité biométrique "apportera un appui pour le renforcement d'un système d'information de l'état civil universel et pour la création d'un fichier national d'identité biométrique.
- Le " Projet d'Appui à la Réduction de l'Emigration rurale et à la Réintégration dans le Bassin Arachidier par le développement d'une économie rurale autour des périmètres irrigués " vise la création et la consolidation d'environ 10 000 emplois agricoles permanents et de 5 000 emplois non agricoles. Par exemple à travers des activités à haute intensité de main d'œuvre et d'aménagement agricole (casiers, diguettes, actions de conservation des eaux).
- Le " Programme de lutte à la migration irrégulière à travers l'appui au Secteur Privé et à la création d'emplois au Sénégal " vise à réduire la migration illégale grâce au soutien au secteur privé et à la création d'emplois. Une plate-forme fournissant une assistance financière et technique sera créée pour contribuer au développement des micros, petites et moyennes entreprises sénégalaises valorisant ainsi le potentiel économique local.

Pour le **Tchad**, 2 actions ont été adoptées pour un montant total de 33 millions d'euros.

- Le programme d'**Appui à la formation et à la sécurité publique au Tchad** permettra l'amélioration de la sécurité intérieure en renforçant les capacités des forces de sécurité intérieure à assurer leur mission au quotidien (grâce à des formations et à l'amélioration des conditions de travail) et en améliorant les relations avec la population locale. Cette action va renforcer les conditions de sécurité, favorisant l'accès à la terre, aux pâturages et aux ressources naturelles, en contribuant à la stabilité et au développement économique.
- Le programme d'**Appui au déminage, à la protection sociale et au développement des personnes vulnérables** va contribuer à la stabilité régionale et à une meilleure gestion des migrations. Par exemple à travers des activités spécifiques de déminage on vise à augmenter le nombre et la superficie totale des terrains dépollués et à sécuriser des terres.

Quatre actions **régionales** ont été approuvées pour un montant total de 73,9 millions d'euros.

- Le programme de Redressement Economique et Social Inclusif du Lac Tchad vise à contribuer au **redressement économique** et au **renforcement de la résilience et de la cohésion sociale** des territoires du bassin du Lac Tchad les plus impactés par la crise du Lac Tchad et le changement climatique.
- Le programme de Renforcement de la résilience et de la capacité d'autonomisation des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes liés au conflit du Nord Malisefocalisera sur les populations affectées l'instabilité au nord et au centre du Mali qui engendre des déplacements forcés et des flux migratoires dans les pays voisins. L'action vise à réduire le niveau de dépendance des populations affectées vis-à-vis de l'assistance humanitaire; intervenir au sein de la population hôte/locale pour maintenir ou renforcer le climat actuel de coexistence pacifique et les liens intercommunautaires et à faciliter le rapatriement volontaire par un accompagnement et une assistance de tout réfugié souhaitant exercer son droit au rapatriement volontaire.
- Le programme de **Création d'emplois équitables et développement durable de micro-entreprises à travers la gestion responsable et éthique de chaînes de valeur spécifiques liées aux secteurs de la Mode, du « lifestyle » et de l'aménagement d'intérieur au Burkina Faso et au Mali** vise à la création d'emplois dignes dans le secteur artisanal et à l'amélioration de la formation professionnelle
- Enfin, le programme de **Renforcement de la gestion et de la gouvernance des migrations et le retour et la réintégration durable** au Ghana, Guinée, Guinée Bissau et Côte d'Ivoire va permettre le retour et la réintégration de migrants, ainsi que la collecte des données sur les flux migratoires.

### **Pour plus d'informations**

[Communiqué de presse: L'Union européenne investit 381 million d'euros contre les causes profondes de la migration irrégulière dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad](#)

Site du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique dans la région du Sahel et du bassin du lac Tchad: [https://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/eu-emergency-trust-fund/sahel-region-and-lake-chad-area\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/regions/africa/eu-emergency-trust-fund/sahel-region-and-lake-chad-area_en)

Site du Commissaire Neven Mimica: [http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/mimica\\_en](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/mimica_en)

MEMO/16/4348

Personnes de contact pour la presse:

[Carlos MARTIN RUIZ DE GORDEJUELA](#) (+32 2 296 53 22)

[Christina WUNDER](#) (+32 2 299 22 56)

Renseignements au public: [Europe Direct](#) par téléphone au [00 800 67 89 10 11](#) ou par [courriel](#)